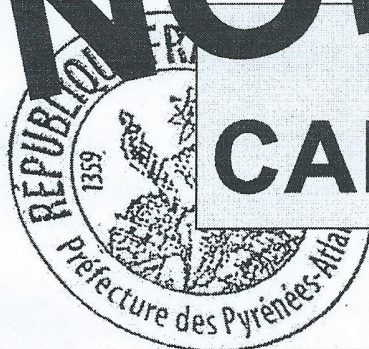


# NON

au

## PROJET DE GRAVIERE CARRESSE-CASSABER



Les associations SEPANSO, SALMO TIERRA, APQV et des habitants riverains ont attaqué début juin l'arrêté préfectoral autorisant le projet de gravière sur la plaine de l'Arribère à Carresse par les ets DANIEL.

# Réunion Publique

## lundi 3 juillet - 18h

### Salle des fêtes de Carresse

Venez voir et entendre les arguments du dossier:

Ce que les Ets DANIEL ont caché lors du dossier d Enquête :

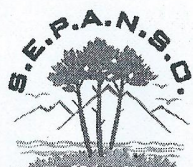
- plaine de Carresse inondable dès la crue vingtennale.
- risque avéré de rupture des digues dans les documents officiels.
- enjeu agricole considérable.

2°) le recours des associations au Tribunal Administratif :

- un projet illégal : non conforme à la loi sur l'eau
- En 1994 l'Etat avait interdit le projet Mendribil à Auterrive en demandant par écrit à Mr Mendribil de " se reconverter " !

3°) Les arguments du cabinet de Maître Ruffié contre ce projet

- .arguments formels
- .arguments de fond



**DERNIERE MINUTE** enfumage?  
Avis négatif pour l'Etat sur la  
réalité économique du demi  
échangeur de Carresse Cassaber.

contact; apqybearn@gmail.com